



**Plan régional des milieux humides et  
hydriques (PRMHH)  
MRC Île-d'Orléans**

**Atelier #1 de la Table de concertation**

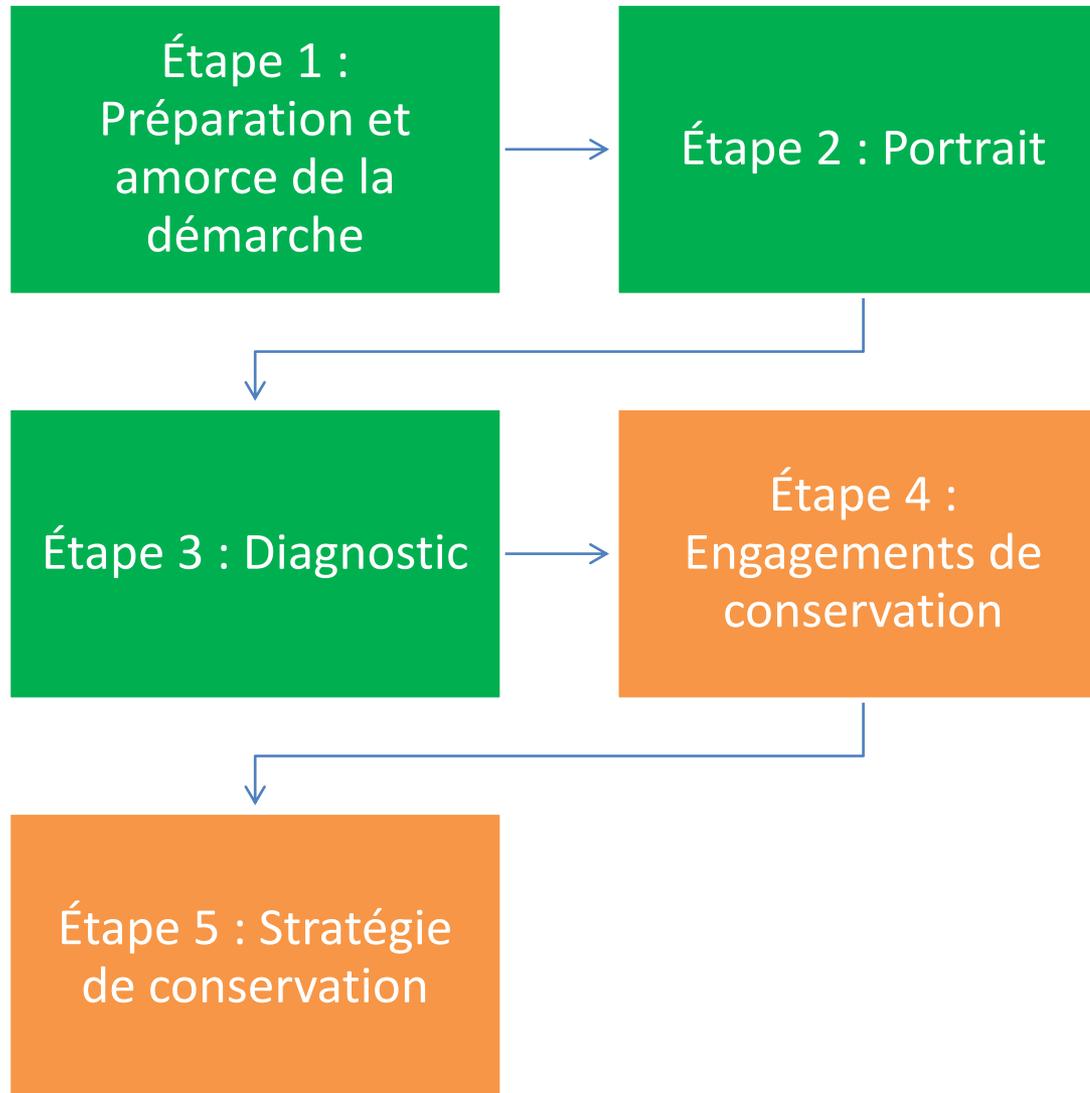
**24 février 2021**

**19h à 21h30**

An aerial photograph of a rural landscape. In the foreground, there are green fields, a dirt road, and several buildings, including a large white structure with a curved roof. The middle ground shows more fields and scattered houses. In the background, there are rolling hills and a body of water under a clear sky. A semi-transparent white box is overlaid on the center of the image, containing the title text.

**Présentation 1**  
**Schématisation de l'aménagement du territoire**

# Rappel - Étapes du PRMHH



CONCORDANCE

CONFORMITÉ

Ministères

- Orientations gouvernementales

- Loi
- Réglementation provinciale (ex.: Certificat d'autorisation par les MDDELCC)
- Réglementation provinciale déléguée aux municipalités (ex.: Q.2,r-22)

CMQ

- Plan métropolitaine d'aménagement et de développement (PMAD)

#### Planification sectorielle

- PDZA
- PDE
- PRMHH (obligatoire de l'arrimer avec la planification régionale (SAD))
- Etc.

MRC

- **Schéma d'aménagement** (le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une municipalité régionale de comté (MRC))
  - Document complémentaire (les règles et les obligations auxquelles devront se conformer les municipalités lors de l'élaboration de leur plan et de leurs règlements d'urbanisme)

#### Réglementation régionale

- Règlement sur le libre écoulement des eaux (compétence exclusive de la MRC)

Municipalité

- Plan d'urbanisme (Planification)

#### Normative

- Règlement de zonage
- Règlement de lotissement
- Règlement de construction
- Etc.

Municipalité

- Réglementation d'urbanisme (Normative et discrétionnaire)

#### Discrétionnaire

- Règlements sur les usages conditionnels
- PIIA
- Etc.

# Est-ce que le PRMHH sera opposable aux citoyens ?

- Non
- Par contre, il est possible que le PRMHH nécessite des modifications au schéma d'aménagement (SAD)
  - Incluant le document complémentaire (règles et obligations pour les municipalités).
  - Ainsi, afin d'assurer la concordance obligatoire, la réglementation d'urbanisme locale devra être modifiée afin d'être conforme au SAD.



# Ce qui est opposable aux citoyens

- Réglementations provinciales
- Réglementation régionale
  - Règlement numéro 2011-02 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de l'Île-d'Orléans
- Réglementation municipale
  - Règlement de zonage, règlement de lotissement, nuisances, etc.





## Affectations

 Villageoise



### Affectations

 Villageoise

 Villégiature



## Affectations

-  Récréation intensive
-  Récréotouristique
-  Villageoise
-  Villégiature



## Affectations

-  Agricole
-  Récréation intensive
-  Récréotouristique
-  Villageoise
-  Villégiature



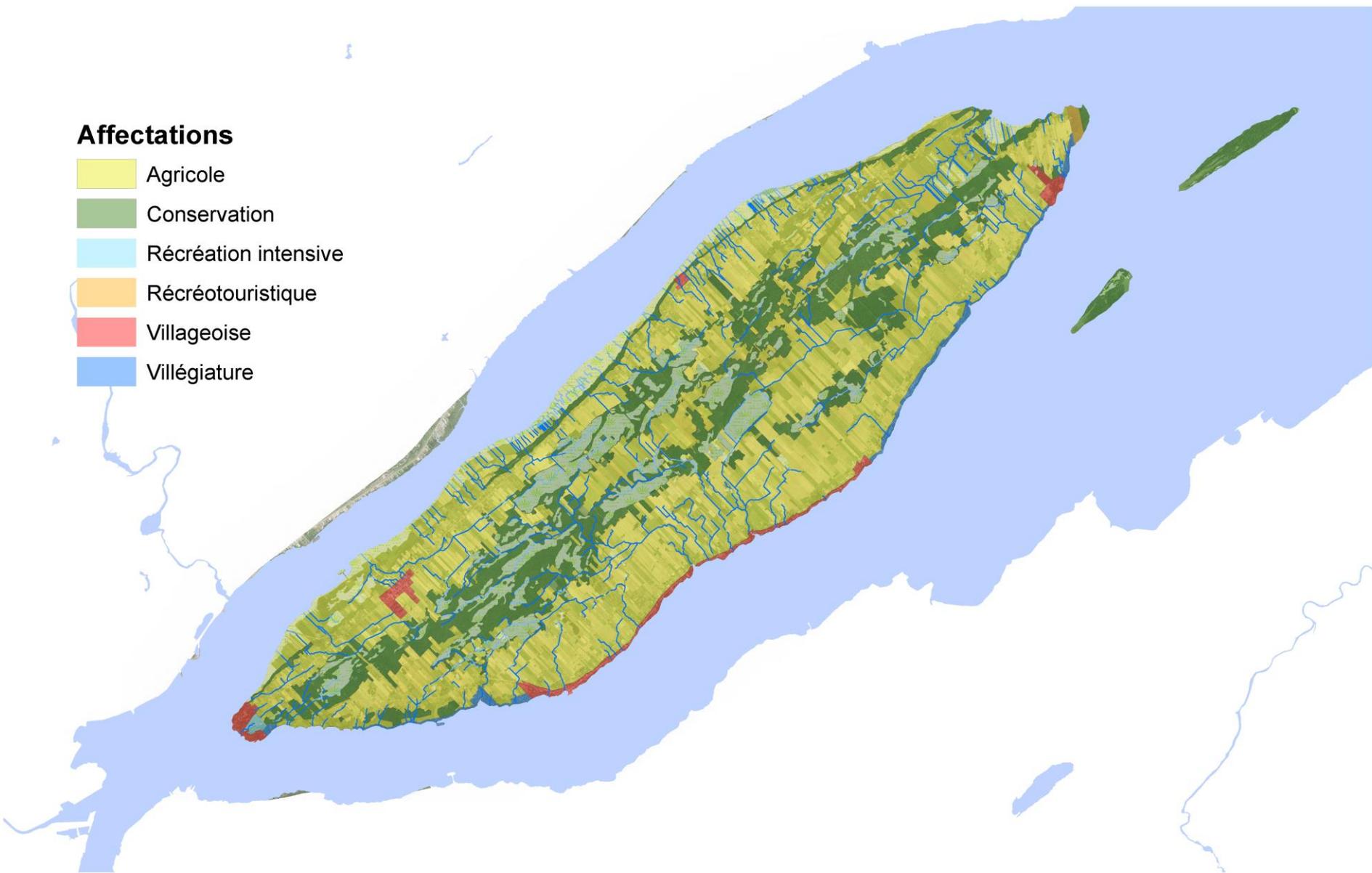
## Affectations

-  Agricole
-  Conservation
-  Récréation intensive
-  Récréotouristique
-  Villageoise
-  Villégiature



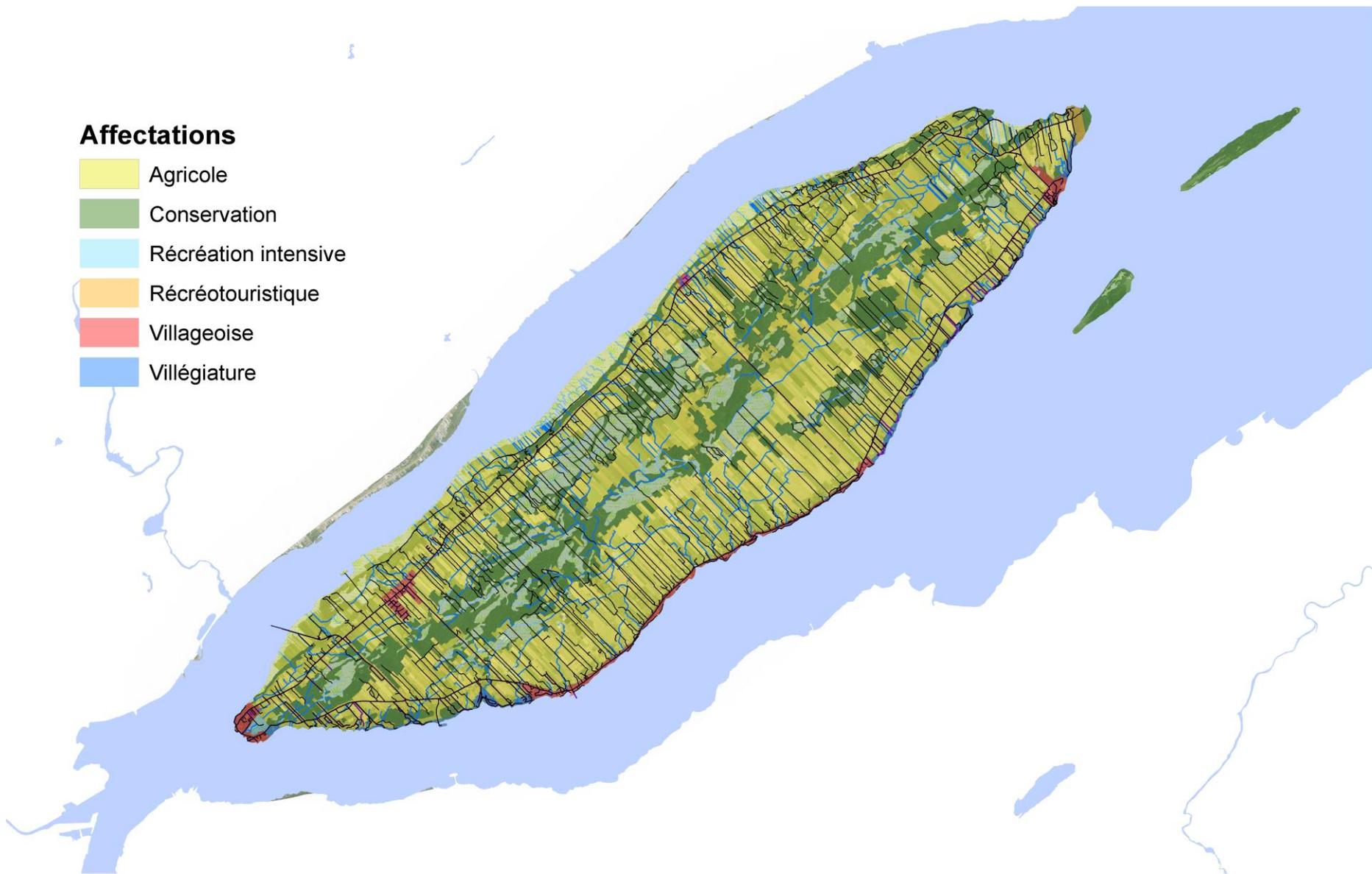
## Affectations

-  Agricole
-  Conservation
-  Récréation intensive
-  Récréotouristique
-  Villageoise
-  Villégiature



## Affectations

-  Agricole
-  Conservation
-  Récréation intensive
-  Récréotouristique
-  Villageoise
-  Villégiature



# Affectations de conservation

## Usages compatibles ou autorisés

- L'agricole\*
- Les équipements d'utilités publics
- L'exploitation forestière\*
- La récréation extensive\*

\*Selon les dispositions relatives dans l'affectation de conservation et sous réserve de l'approbation de la CPTAQ



# Constats en lien avec l'aménagement

- La majorité des milieux humides est située à l'intérieur de l'affectation de conservation et dans l'affectation agricole.

Proportion des milieux humides par affectation

- Conservation: 77,5 %
  - Agricole: 22,46 %
  - Villageoise: 0,02 %
  - Villégiature: 0,01 %
  - Récréotouristique 0,01 %
- Le réseau hydrique est majoritairement à l'intérieur de l'affectation agricole.

# Constats en lien avec l'aménagement

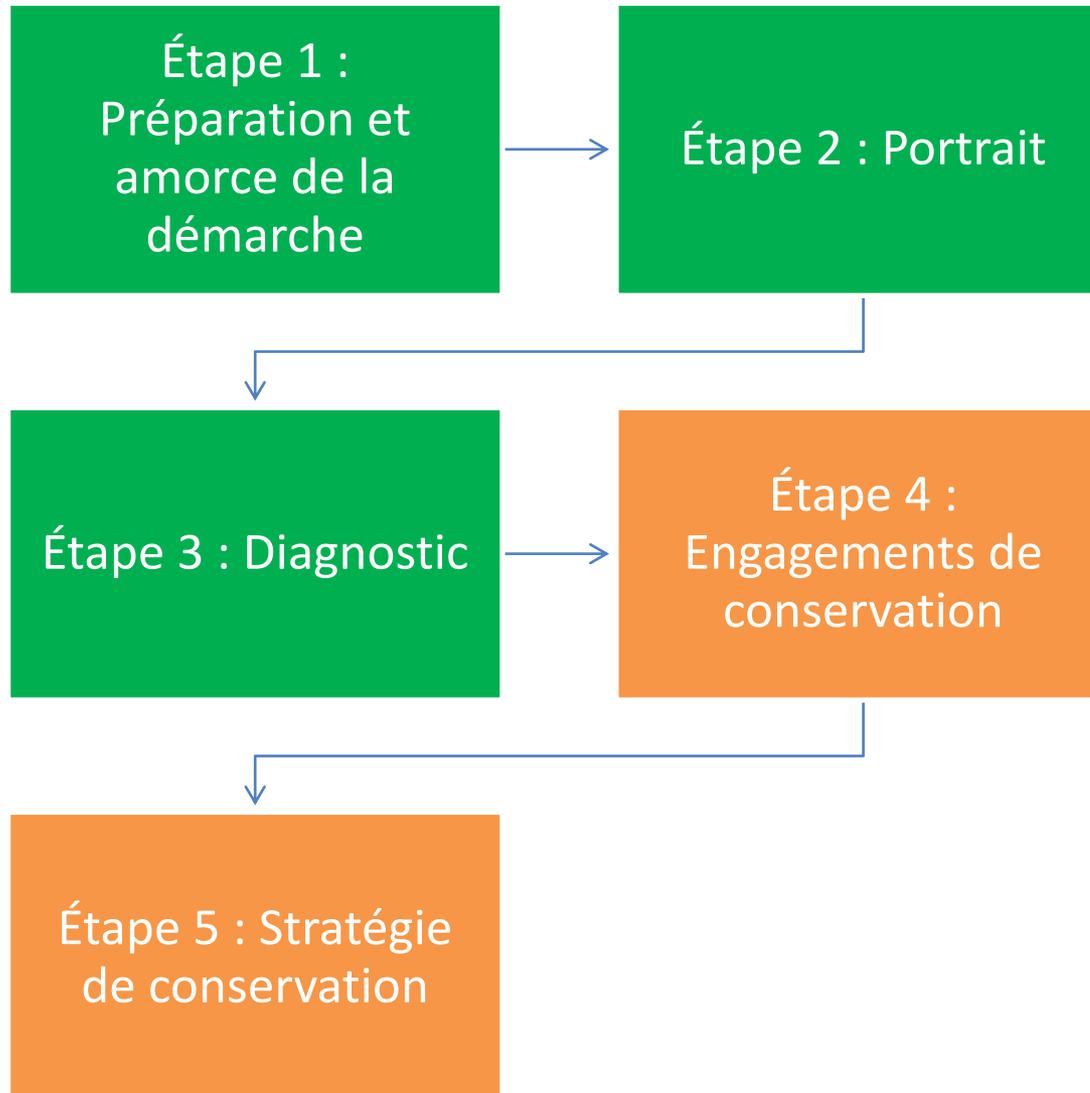
- La majorité des complexes de milieux humides est fragmenté par des chemins et des fossés.
- Il y a présence d'un très grand nombre de fossés mitoyens (fossés de ligne).
- Le réseau des fossés est en lien avec le réseau hydrique (influence sur les cours d'eau).
- La réglementation concernant le littoral et les bandes riveraines n'encadre pas les fossés ni les bassins d'irrigations isolés (à l'extérieur d'un milieu humide).

An aerial photograph of a rural landscape. In the foreground, there are green fields, a road, and several buildings, including a large white structure. The middle ground shows more fields and a small cluster of houses. In the background, there are rolling hills and a body of water under a clear sky.

# **Présentation 2**

## **Contexte environnemental – Portrait global des MHH**

# Rappel - Étapes du PRMHH



# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

## Objectifs du rapport

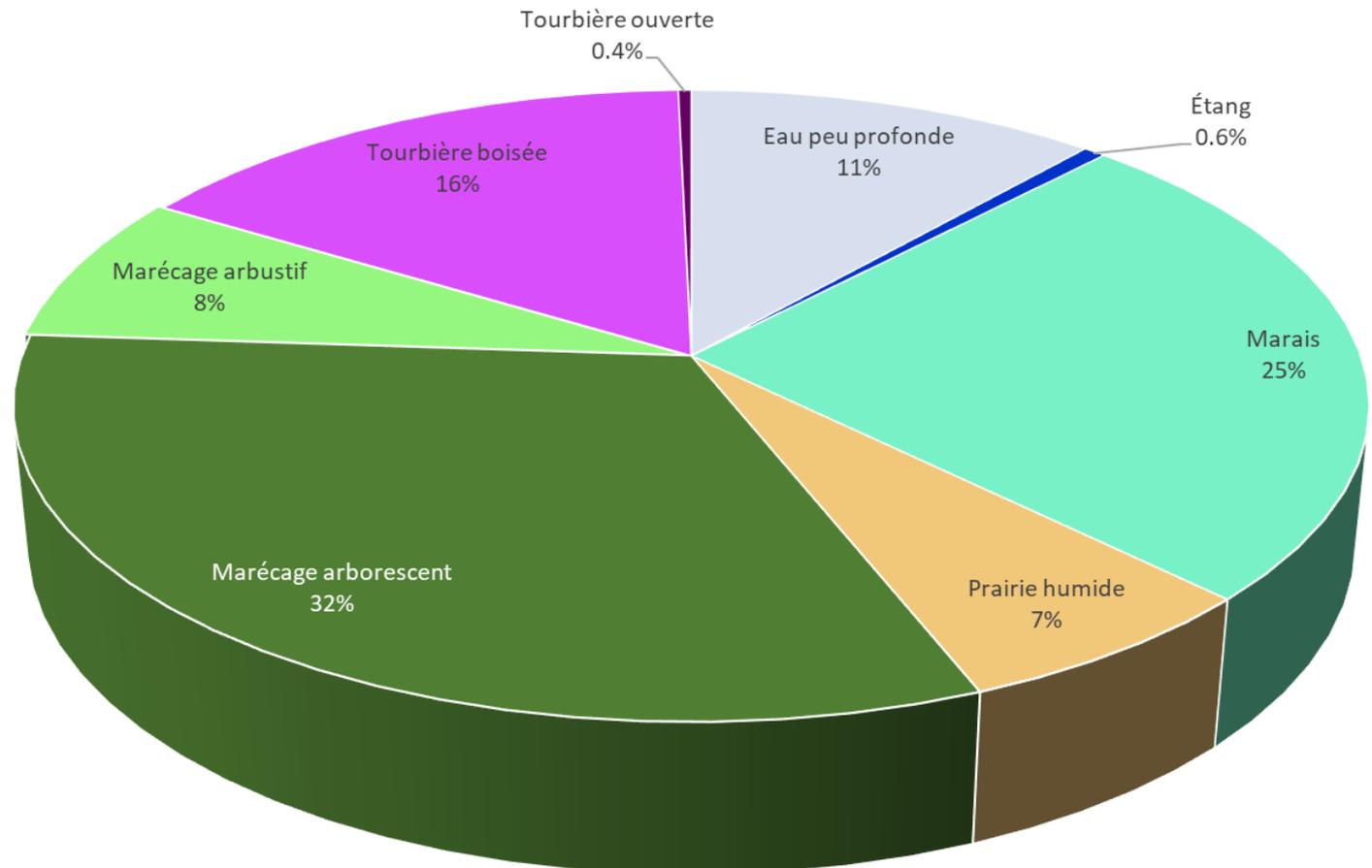
- Identifier et caractériser les milieux humides du territoire
- Réaliser un bilan des milieux humides et hydriques par unité géographique
- Présenter une cartographie mise à jour des milieux humides et hydriques
- Créer des fiches du contexte environnemental par unité géographique qui seront mises à jour tout au long des étapes de la démarche



MRC DE  
L'ÎLE  
D'ORLÉANS

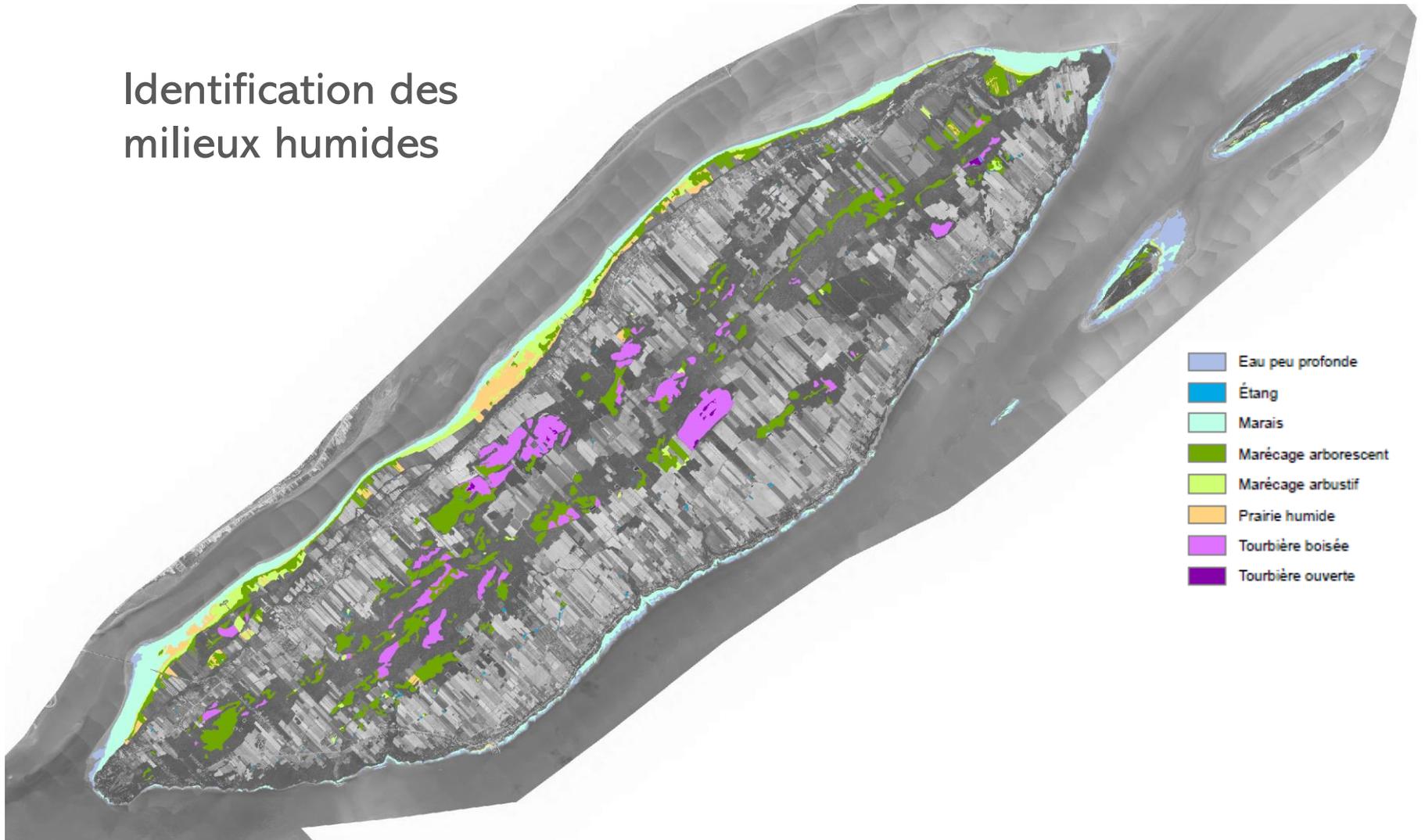
# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

## Identification des milieux humides



# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

Identification des  
milieux humides



# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

## Identification des milieux humides

- 3 560 ha de milieu humide
- 39 % des milieux associés au fleuve Saint-Laurent
- 10 bassins versants avec moins de 10% de milieux humides



# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

## Bilan des perturbations

- Identification des gains et des pertes en milieu humide au cours des 20 dernières années

Description	Superficie (ha)			
	Récente	2-10 ans	10-20 ans	Total
Abandon de terres agricoles	-	+9,0	+56,7	+65,7
Coupe forestière	7,8	4,9	-	12,7
Entretien de la végétation	7,1	-	-	7,1
Remblai	-6,8	-2,3	-	-9,1
Agriculture	-1,5	-0,8	-	-2,3

Temporaire

Permanente



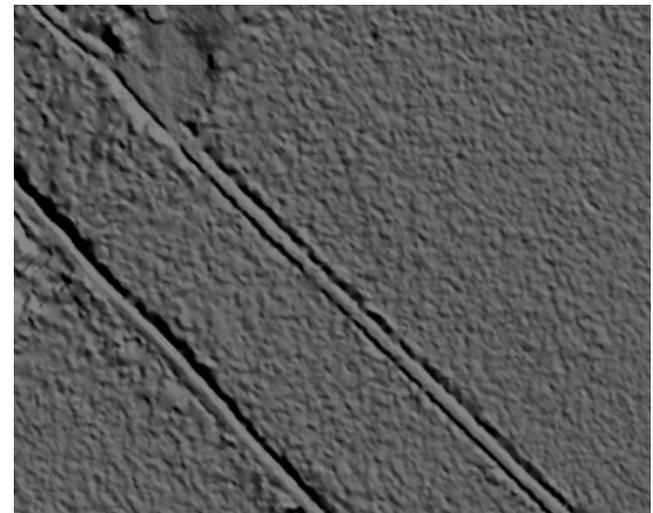
# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

## Bilan des perturbations

- Autres perturbations relevées - Milieux humides
  - Drainage
  - Chemins forestiers (perte en superficie et drainage)



Fossé de drainage en bordure d'un chemin



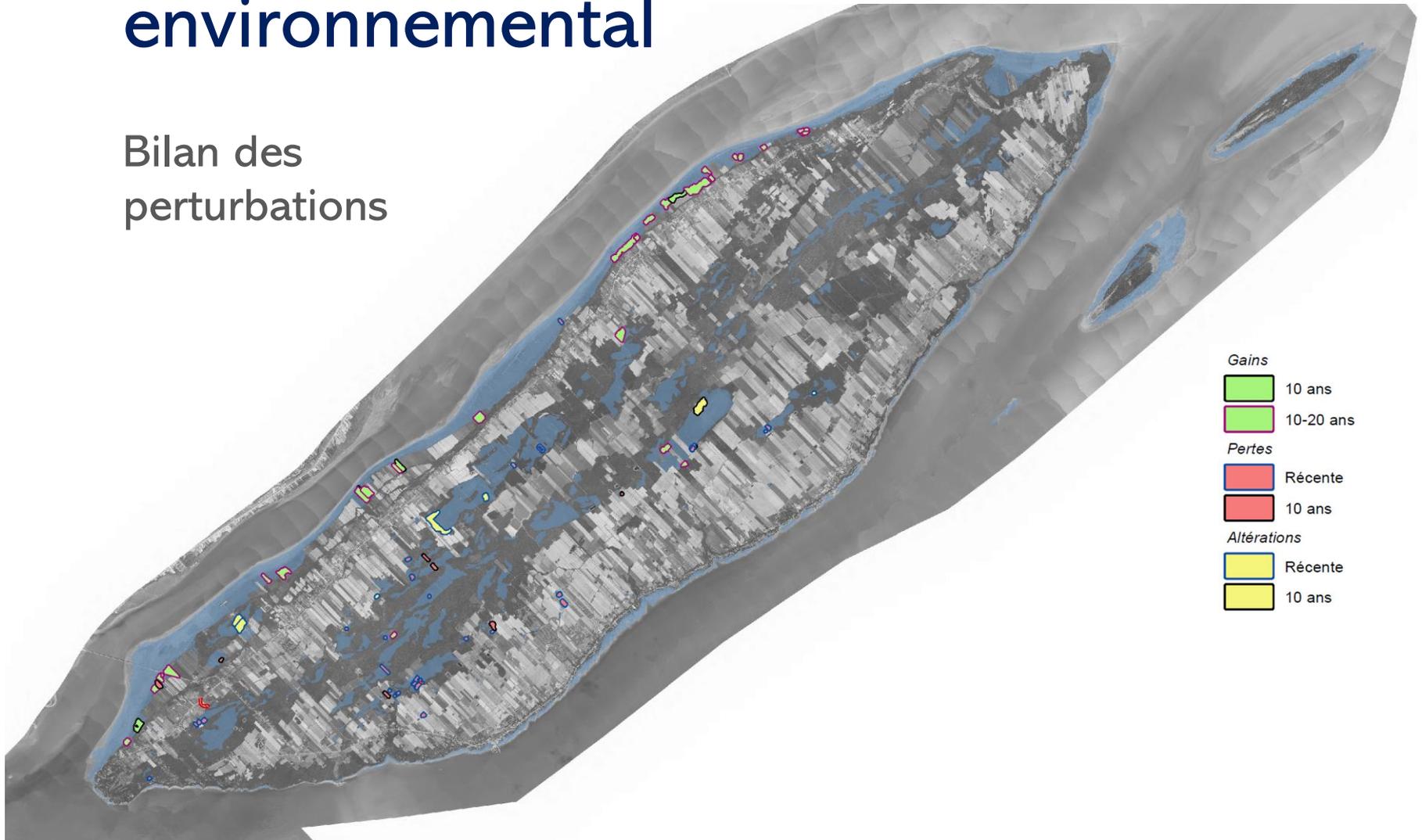
# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

## Bilan des perturbations

- Autres perturbations relevées – Cours d'eau
  - Canalisation
  - Perte de connectivité
  - Bandes riveraines inadéquate
  - Sédimentation et ensablement

# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

Bilan des  
perturbations



# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

## Évaluation de la valeur écologique

- Critères cotés

Superficie

Type

Complexité

Qualité du milieu

---

Occupation des terres adjacentes

Forme du milieu humide

Susceptibilité aux perturbations

---

Drainage

Sols et végétation

Perturbation

- Méta critères

Connectivité hydrologique

Fonctions remplies par le milieu humide

Hydrologique

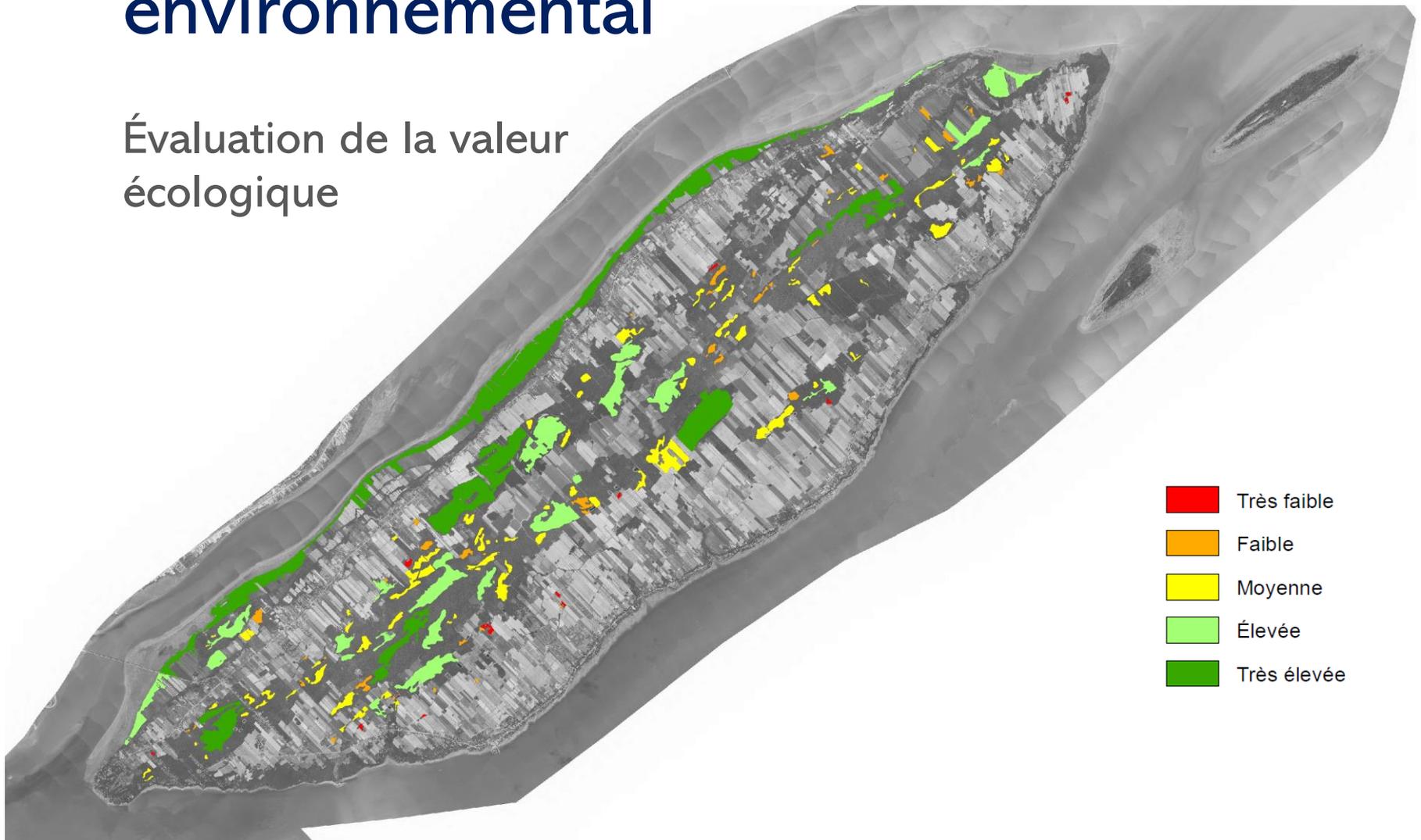
Biogéochimique

Biologique



# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

Évaluation de la valeur écologique



# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

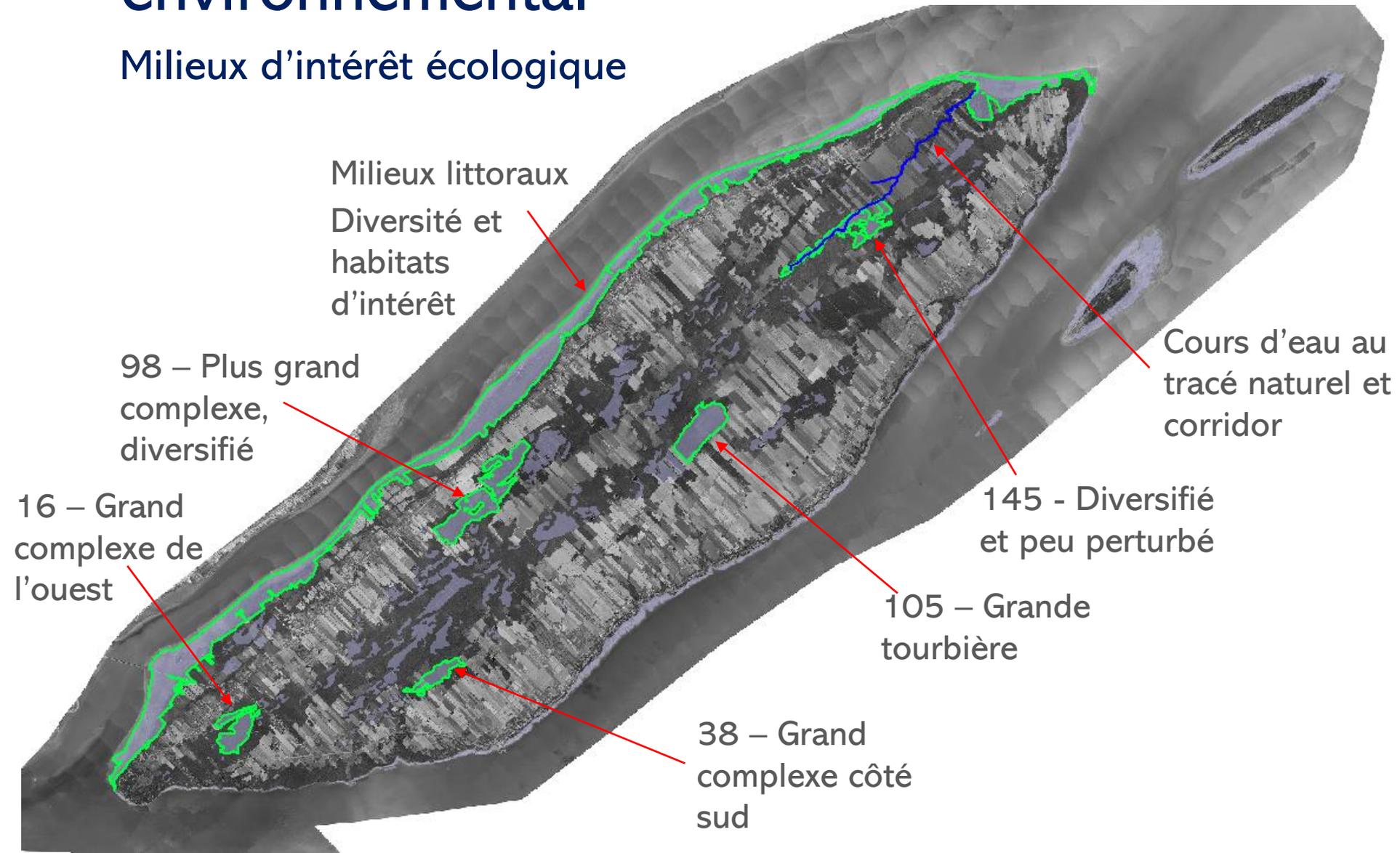
## Évaluation de la valeur écologique

Valeur écologique	Nombre de complexes	Superficie (ha)
Très faible	14	16,81
Faible	41	89,34
Moyenne	85	370,93
Élevée	25	632,10
Très élevée	8	1050,58
Total	173	<b>2159,76</b>



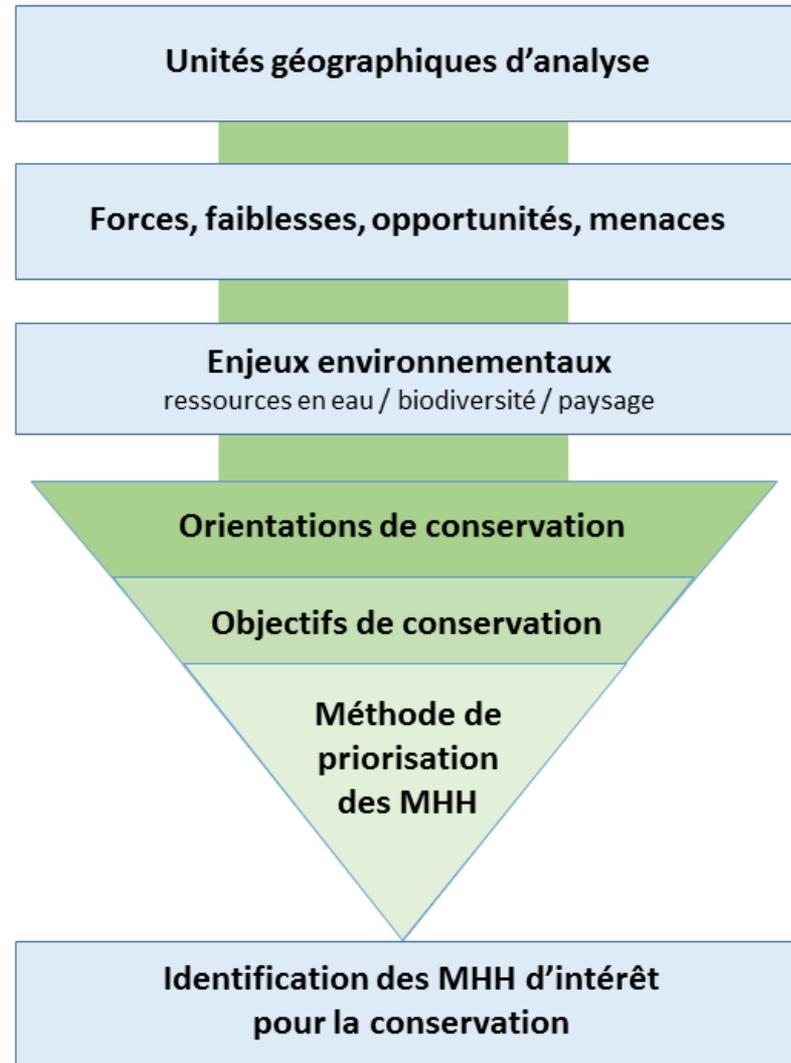
# Étape 2 – Résumé du portrait environnemental

## Milieux d'intérêt écologique



# Étape 3 : Diagnostic des MHH

Objectif : identifier les milieux d'intérêt pour la conservation sur le territoire de la MRC

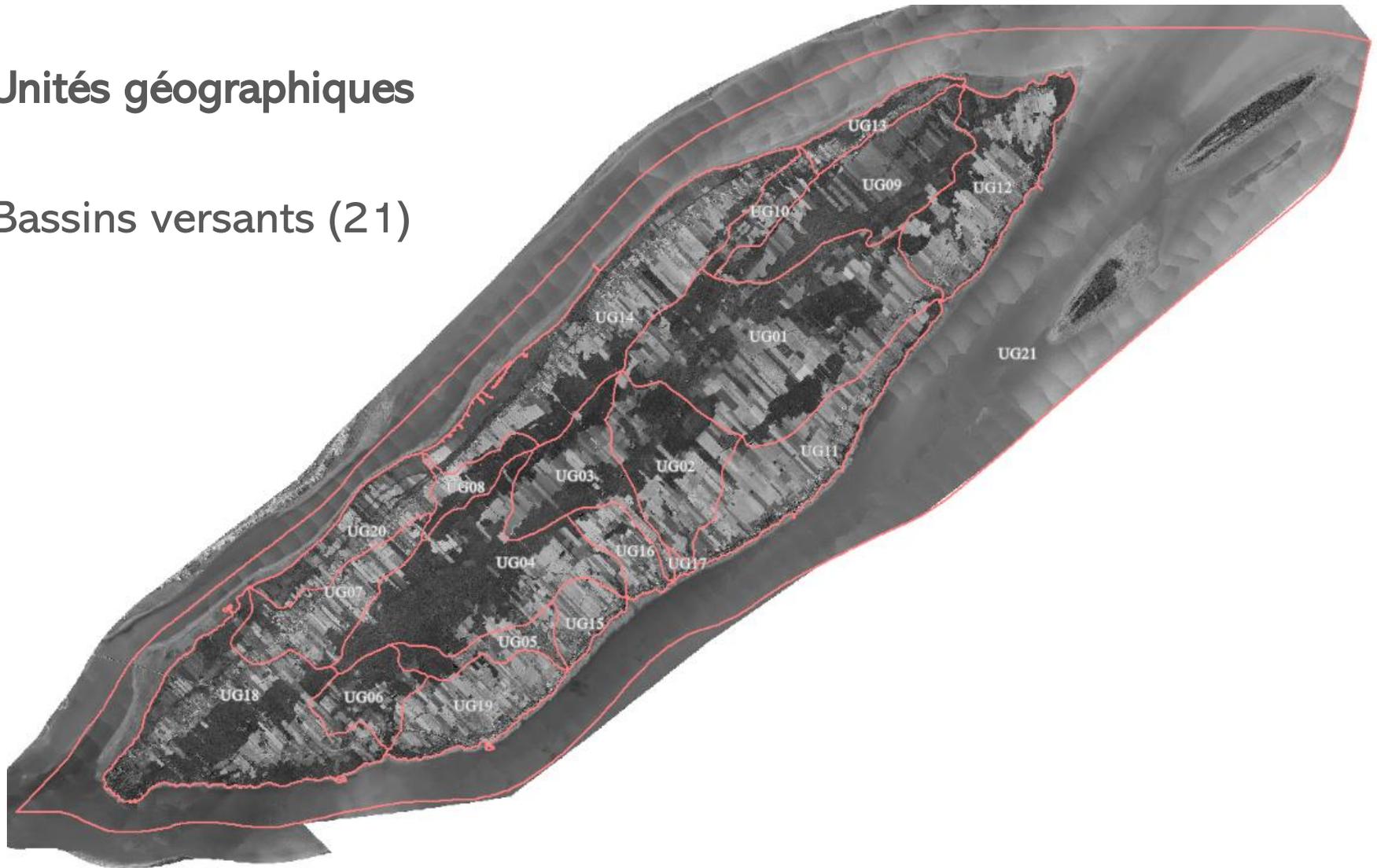


MRC DE  
L'ÎLE  
D'ORLÉANS

# Étape 3 – Diagnostic des MHH

Unités géographiques

Bassins versants (21)



# Étape 3 : Diagnostic des MHH

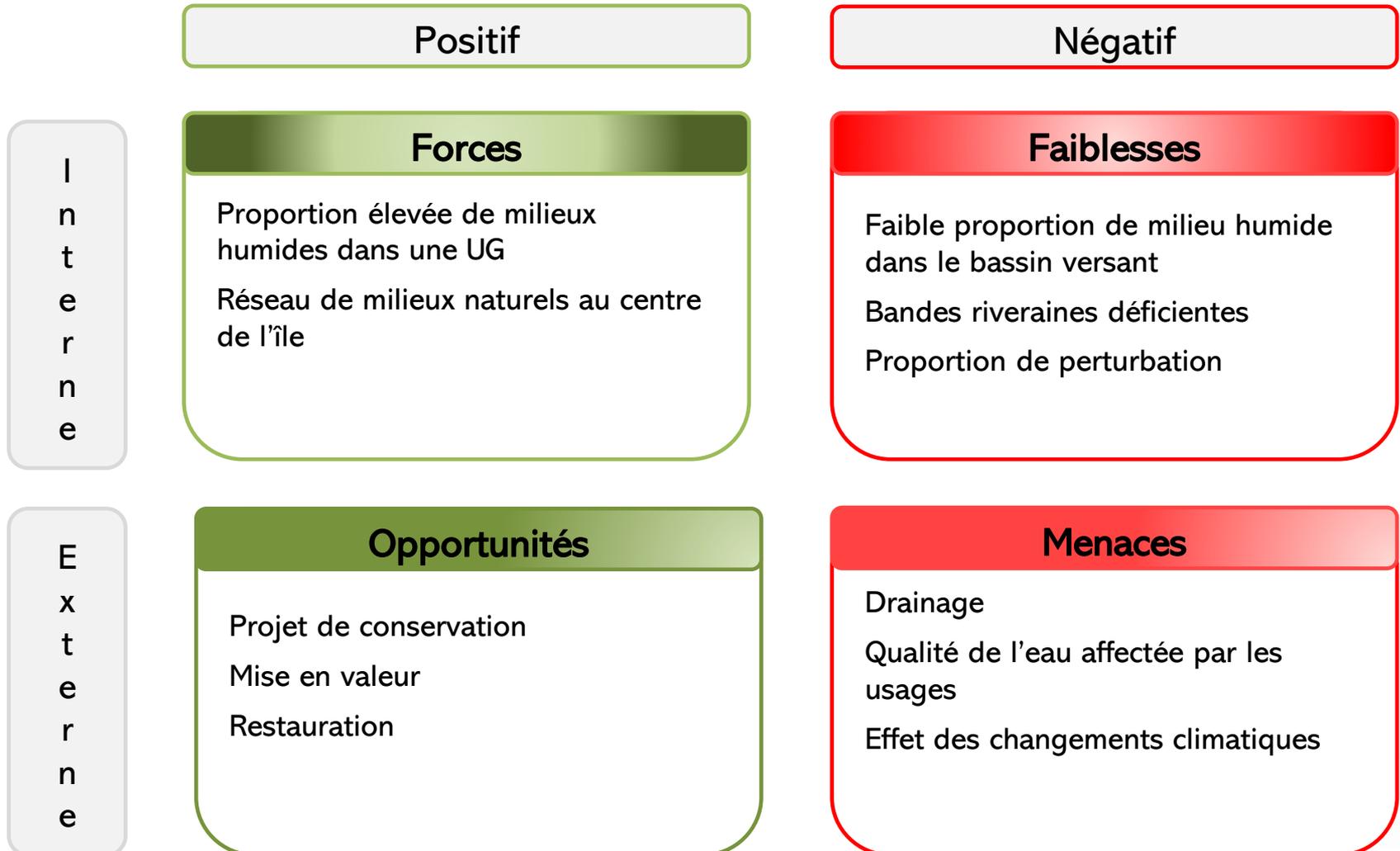
## Analyse FFOM

### Objectifs :

- Orienter les priorités de conservation en tenant compte des enjeux réels, tangibles et, surtout, ciblés
- Va mener à l'élaboration d'orientation et d'objectifs de conservation par unité géographique



# Analyse FFOM (exemple)



# Enjeux environnementaux

## Grands enjeux environnementaux et services écologiques des milieux qui s'y rattachent

- Maintien ou amélioration de la qualité de l'eau
- Maintien ou amélioration de l'approvisionnement en eau
- Atténuation et adaptation aux inondations et à l'érosion
- Maintien ou amélioration de la biodiversité
- Pérennité des écosystèmes
- Qualité des paysages
- Cohabitation harmonieuse des différentes fonctions du territoire



# Conclusion et constats

